

Procès-verbal du Conseil d'Administration n°4 de l'association Villeneuvois à vélo réuni le 20 décembre 2021 au bar Le P'tit Paris.

La séance est ouverte à 16 h 15.

Sont présents : Gaston BOSC, Francis CAZEILS, Adrien CHAUD, Claude GUÉRIN.

L'ordre du jour est le suivant :

- Approbation du PV du précédent CA
- Point final sur les démarches pour la banque et l'assurance
- Résumés des réunions ces dernières semaines : entrevue avec Vanessa Sy du campus connecté, rencontre avec le maire de Bias, vote du plan vélo en Conseil d'Agglomération, réunion de Claude sur le développement durable au lycée...
- Choix du vélo-cargo pour l'atelier de réparation participatif
- Demande de subvention à la mairie de Villeneuve-sur-Lot (dossier à envoyer avant le 7 janvier!)
- Débat sur l'adhésion à la FUB (Fédération des Usagers de la Bicyclette)
- Organisation finale de la balade, cadrage de la sécurité avec les bénévoles
- Organisation de la prochaine balade technique sur l'avenue d'Agen et de la galette des rois des adhérents, le samedi 8 janvier

I – Approbation du PV du précédent CA

Laissé à l'ordre du jour du prochain CA.

II – Point final sur les démarches pour la banque et l'assurance

Claude fait le point sur les démarches récentes. Le compte en banque a été ouvert, le RIB donné par Francis à Claude. L'assurance a été réglée pour 2021 ; prélèvement annuel pour 2022 : attention d'avoir assez de liquidités sur le compte lors du prélèvement !

III – Résumés des réunions ces dernières semaines

Claude fait une mise au point sur le groupe de travail sur les « déplacements doux » établi au lycée à la suite de la présentation de l'association lors d'une réunion avec le rectorat. Très satisfaisant : nous devons établir des liens avec les principaux de collèges et proviseurs de lycées sur la question de la mobilité, dans tous les établissements de l'Agglo.

Les autres points sont laissés à l'ordre du jour du prochain CA.

IV – Choix du vélo-cargo pour l'atelier de réparation participatif

Adrien fait le point sur les démarches entreprises dans le cadre du budget participatif de Lot-et-Garonne. Le département souhaite avoir un devis d'ici Noël, qui servira à voter l'enveloppe de subvention si le projet est approuvé par la population.

Après consultation auprès de M. Faisandier de divers modèles de biporteurs et triporteurs électriques, nous partons sur le modèle **Livreur** de **Christiania Bikes**, marque néerlandaise de vélos cargo connue en Scandinavie. Le modèle est également utilisé par Vélo-Cité Bordeaux. Le modèle Livreur a une bien meilleure motorisation que le modèle **Event** également présenté, plus pratique en termes d'étagères mais moins en termes d'utilisations.

Le devis actuel comprend le vélo-cargo marqué, un anti-vol de cadre, une béquille sous caisse, une caisse à outils Parktool EK3, deux pieds d'atelier Parktool PCS4-1, pour 8 340,90€.

Adrien demande si nous aurions besoin d'une remorque supplémentaire, au cas où pour transporter de gros objets ou des vélos (ou pièces) pour l'atelier. La remorque de Christiania coûte 750 €. Le CA **approuve** cet ajout au devis.

Adrien va également se renseigner pour un barnum personnalisé, floqué aux couleurs de l'association. Il devrait coûter autour de 300 €.

V – Demande de subvention à la mairie de Villeneuve-sur-Lot

Les demandes de subventions à la mairie de Villeneuve-sur-Lot se clôturent le vendredi 7 janvier 2022. L'association a tout intérêt à demander des subventions à la municipalité (et pas que à l'Agglo) pour les projets en rapport avec Villeneuve : balade de Noël (qui pourrait être bien développée!), fête du vélo, etc.

Que préciser en projets pour l'année prochaine ? Nous organiserons un nouveau (long) CA **mardi 28 décembre à 9 h chez Francis** pour réfléchir au programme des douze prochains mois !

VI – Débat sur l'adhésion à la FUB

Laissé à l'ordre du jour du prochain CA.

VII – Organisation de la prochaine balade technique sur l'avenue d'Agen et de la galette des rois des adhérents, le samedi 8 janvier

L'asso organise sa première balade technique (meilleur nom à trouver dans le futur!), des balades qui permettent de prendre le pouls des adhérents sur les aménagements cyclables existants et à venir dans l'Agglo, pour en faire le retour aux élus, techniciens... pour correction ou réalisation.

Nous souhaitons profiter des travaux actuellement en cours sur l'avenue du Maréchal Leclerc pour obtenir une piste cyclable temporaire (coronapiste) sur cet axe majeur menant aux lycées et complexe sportif. Nous avons déjà eu une rencontre avec l'Agglo pour des premières discussions (voir CA n°3), et nous souhaitons obtenir des commentaires plus larges, tout en se retrouvant pour un premier événement entre adhérents. Cela sera l'occasion également de faire une rétrospective sur les premiers mois de l'association, et d'échanger sur les actions à mener en 2022.

La première balade technique aura lieu **samedi 8 janvier** à partir de 15 h. Point de rendez-vous est la **Maison de la vie associative** à Villeneuve-sur-Lot, avant de partir sur le rond-point de la Libération et les avenues du Maréchal Leclerc et d'Agen pour discuter des projets de l'Agglo en termes d'aménagements cyclables ici. La balade se terminera sur l'esplanade devant le lycée avec une **galette des adhérents**, en extérieur pour éviter une diffusion de coronavirus.

Adrien et Gaston feront des galettes : trouver les fèves vélos !!

VIII – Organisation finale de la balade, cadrage de la sécurité avec les bénévoles

Le CA avait donné rendez-vous à 17 h à de potentiels bénévoles pour cadrer la sécurité autour de la balade ; personne d'autre n'est venu mais au moins trois personnes ont manifesté par courriel leur intention de participer à la sécurité.

De nombreux points sont à finaliser.

Point sécurité routière

Il est prévu de coupler la balade lumineuse avec le rappel des règles et de l'impérieuse nécessité pour les cyclistes de voir et d'être vu la nuit, en ville et encore plus en campagne (cf. les opérations « Cyclistes brillez » des associations adhérentes de la FUB). Pour cela, plusieurs organismes ont accepté de nous donner des accessoires pour distribuer aux cyclistes :

- Prévention MAIF a donné **20 gilets jaunes adulte** ;
- Le Département a donné **16 gilets taille S** (4-6 ans), **22 gilets taille M** (6-8 ans), **11 gilets taille L** (autour de 10 ans), soit 49 gilets enfant.
- La Préfecture de Lot-et-Garonne a donné **40 kits d'éclairage** de qualité, **50 lampes arrière** basse consommation, **7 kits de réflecteurs** pour rayons de vélo.

Nous les distribuerons prioritairement aux cyclistes sans lumières mercredi.

Ces gros dons couplés à l'annulation du vin chaud par la Préfecture (voir plus bas) nous conduisent à reporter le départ à un peu avant 18 h, et donc l'arrivée à 18 h 50. Il faudra en effet du temps pour distribuer et visser toutes ces fixations si des gens ont besoin d'aide !

→ Prendre petit tournevis et clé pour pouvoir accrocher les lampes

→ Prévenir la police de notre arrivée plus tardive

Sécurisation de la balade

Deux écoles pour la balade : est-ce une simple balade au milieu de la circulation, ou coupe-t-on le trafic le temps de laisser passer le cortège ? Au vu des estimations du nombre de personnes, et du caractère familial de celle-ci (qui implique que les enfants puissent participer sans que les parents aient des appréhensions) nous privilégions la seconde hypothèse.

Le parcours croise des routes très circulées cinq fois (avenue Charles de Gaulle à Pujols, avenue de Pujols à Villeneuve, Chemin du Laurier à Bias, rond-point de l'avenue Jacques Bordeneuve, carrefour de la porte de Pujols) et on compte une trentaine d'intersections avec des routes peu circulées sur le parcours. Cependant, pour la sécurité de la manifestation, nous devons *faire bloc* et donc avoir un cortège unique où une automobile ne pourrait passer le temps de la manifestation. Elle se déroulera sur le côté droit de la chaussée uniquement, mais à plusieurs endroits, notamment sur la rue de Ribas, nous couperons le trafic en face car les aménagements urbains sont incompatibles avec le croisement de véhicules et du cortège.

Pour rappel, la police devrait nous sécuriser le passage sous les portes de Pujols (seul carrefour à feux du parcours ; nous respecterons à la lettre celui de la rue de Pujols).

Opte-t-on pour une voiture balai ? Nous ne voulions pas initialement, mais le Commandant de Police préférerait, pour éviter des véhicules qui seraient tentés de nous doubler. Après discussion, nous décidons d'avoir une voiture balai : le père d'Adrien s'en charge.

Comme nous n'avons pas tous les bénévoles avec nous, cela implique l'organisation suivante :

- **Adrien bien en amont du cortège**, pour « ouvrir la voie », serait accompagné des bénévoles bloquant les intersections peu à peu. Dès que le cortège arrive, les bénévoles rejoindraient en vitesse Adrien pour bloquer de nouvelles intersections. Adrien bloquera lui le trafic venant en face.
- Le cortège sera **guidé** par l'un de nous quatre (Claude?), les cyclistes sur plusieurs files derrière, en un bloc. **Pas de pause pour laisser passer des automobilistes impatients** (sauf si le cortège s'est coupé à cause d'un problème technique).
- **Francis sera à l'arrière du cortège pour servir de vélo balai avec son écarteur de véhicules**, juste devant la voiture balai, avec warnings et gyrophare (?) pour bloquer la circulation à l'arrière.

- **Plusieurs pauses seront prévues pour admirer les maisons les plus belles** : une à l'angle de la rue Henri Dunant à Villeneuve-sur-Lot, une sur la rue des Mimosas à Bias si nous ne sommes pas en retard. Cela permettra aux bénévoles de se regrouper avant les passages de la rue Marcel Barthau et rue de Ribas.

Arrivée

Comme mentionné plus haut, la Préfecture a annulé le vin chaud offert par la Mairie de Villeneuve-sur-Lot à l'arrivée, pour des raisons sanitaires.

Pour ne pas faire une arrivée vide, Francis a négocié avec des gérants de chalets sur la partie intérieure du marché de Noël de Villeneuve, des réductions sur les boissons, voire même une dégustation gratuite de vins locaux ! Cela implique cependant une autre organisation, car la zone centrale est soumise à contrôle du passe sanitaire, qui prendra du temps, et impossible d'y laisser des vélos à l'intérieur.

Nous partirons peu avant 18 h 00 avec l'objectif de passer sous la porte de Pujols vers 18 h 45, donc une arrivée vers 18 h 50. Là, un petit discours d'Adrien pour remercier les participants et partenaires, donner les actualités de l'association, inciter les gens à adhérer et à venir à la balade technique avenue d'Agen le samedi 8 janvier, puis les inviter à un verre de l'amitié à l'intérieur. Il faudra faire vite car le marché ferme théoriquement à 19 h !

M. Debelmas, président du rando club Sainte-Colombe de Villeneuve, nous a demandé si des boissons seraient offertes aux jeunes. Cela fait suite à la mention dans la presse que le vin chaud était offert. La question ne se pose donc plus... mais l'asso pourra payer un verre aux bénévoles, en guise de remerciements !

Claude demande à M. Cocq de Hygiène 47 s'ils ne peuvent pas nous fournir des écocups que l'on leur redonnera, pour des jus de fruits aux enfants ; et au U Express s'ils n'ont pas des invendus de jus.

Invités

Nous espérons être une cinquantaine pour la manifestation. Si elle est bien organisée, elle pourrait être intégrée au calendrier des festivités de la ville de Villeneuve l'an prochain — tel en tout cas en a été le souhait de M. Lepers lorsqu'il a fait la promotion de la balade en conseil d'agglomération le jeudi 9 décembre, à l'issue du vote du plan vélo.

Nous avons contacté les véloclubs de Pujols, Bias, etc. pour qu'ils soient informés au cas où ils seraient intéressés.

Tout le monde a hâte !

Claude part.

IX — Actualités

Le point sur les actus vélo du Villeneuvois des dernières semaines — d'autres infos seront discutées lors du prochain CA.

Local pour l'atelier de réparation

Il serait agréable de ne pas attendre la réalisation du centre de recyclage des déchets, prévue en 2023 (donc 2024 si cela prend du retard...) pour avoir un atelier de réparation participatif. De ne pas attendre non plus la réalisation d'une « maison du vélo » au niveau de l'Agglo, dont on ne sait trop quand elle sortirait des cartons.

Où trouver donc un local ? Même si Francis suggère d'étudier la possibilité de louer un local, même pour 150 euros par mois, Adrien et Gaston estiment qu'il faudrait que la municipalité ou l'Agglo nous trouve un local temporaire pour ces activités, dans le cadre du plan vélo. Même si ce n'est pas qualitatif, cela permettrait surtout le stockage de vélos usagés et le début de l'atelier, en attendant mieux.

Rive gauche, rive droite, hypercentre ? Adrien verrait bien une maison du vélo le long de la voie verte, mais aucun bâtiment n'y est connecté. Une maison du vélo rive gauche serait intéressante pour donner de l'attractivité à cette rive, comme le fait Vélo-Cité avec la rive droite à Bordeaux Métropole. Mais il faut un endroit qui soit agréable d'accès pour les cyclistes... ce qui n'est pas franchement le cas actuellement (sauf près du club d'aviron).

→ Contacter M. Ballouhey pour demander les projets de l'Agglo en la matière

À Sainte-Livrade, l'usine Audevard va être réhabilitée en gigantesque maison des services publics, tiers lieu et pôle de ressources, à la fois culturel, économique, social... Notre association aurait tout intérêt à avoir un petit local là-bas pour développer des services vélo dans la seconde ville de l'Agglo, qui a mine de rien un grand nombre de cyclistes ! Notre atelier entrerait en plein dans ces questions de liens de vie entre Livradais, quartier politique de la ville, etc.

→ En parler au Maire de Sainte-Livrade-sur-Lot durant notre entrevue prochaine

Carte interactive des problèmes cyclables

Lors de la réunion avec Mme Prellon, M. Martin et M. Ballouhey, nous avons échangé sur les questions de responsabilités et de problèmes de gouvernance du réseau cyclable villeneuvois. Actuellement, les responsabilités sur le réseau cyclable sont diverses :

- le réseau cyclable urbain est de la compétence des communes ;
- l'aménagement de la voie verte vers Bias est du ressort de l'Agglo, l'installation de mobilier urbain est du ressort des communes (qui ont donc fait le minimum) mais la maintenance de ce même mobilier est à l'Agglo (?) ;
- la voie cyclable vers Sainte-Livrade-sur-Lot est du ressort du Département ;
- le jalonnement de la véloroute est actuellement fait en autonomie par le SMAVLOT.

D'où l'intérêt de la carte interactive qu'Adrien avait réalisé en 2020, qui pourrait agir comme un guichet unique des problèmes cyclables : les cyclistes auraient un unique endroit pour signaler des problèmes, que l'on dispatcherait à l'acteur concerné (Relations citoyennes de Villeneuve, mairie d'autres communes, service Voirie de l'Agglo, Département).

M. Ballouhey a récemment demandé à récupérer la liste des problèmes mentionnés en 2020 – 2021 pour traitement par les services techniques cet hiver, lorsqu'il y a moins de travaux nécessaires. Il est en train d'établir un processus pour que l'on gère bien la remontée d'informations, et que les différents services techniques s'y retrouvent dans nos remontées. RDV en 2022 pour plus d'infos...

Vous pouvez d'ores-et-déjà signaler des problèmes cyclables sur <https://carte.villeneuvois-a-velo.fr>

La séance est close à 19 h 00.

Prochain CA : **mardi 28 décembre à 9 h chez Francis.**